

## **CPDT - Thème 1**

# **Activités économiques et intérêt local : mesure des flux et identification des localisations optimales**

**Rapport d'activité (octobre 2005 - septembre 2006)**

## **Etat d'avancement**

**Université Libre de Bruxelles (GUIDE) - Université de Liège (LEPUR)**

Pilotage scientifique : J.-M. HALLEUX (LEPUR-ULg) et C. VANDERMOTTEN (GUIDe-ULB)

Chercheurs : Aurore BASTIN (LEPUR-ULg), Pierre FONTAINE (GUIDe-ULB), Dominique  
ISTAZ (GUIDe-ULB), Jean-Marc LAMBOTTE (LEPUR-ULg), Xavier MAY (GUIDe-ULB),  
Sophie VAN CUTSEM (GUIDe-ULB)

## **1. DONNEES COMMUNES AUX THEMES 1 ET 4**

Comme indiqué dans le rapport de mars, nous avons poursuivi la centralisation des données statistiques communes aux thèmes 1 et 4 afin d'éviter tout double emploi. Ce travail a consisté, sur base d'un relevé des données à collecter, en la centralisation des demandes de données par chaque (sous-)thème, la recherche de leurs sources ainsi que leur critique. Des démarches ont par ailleurs été entreprises afin de collecter les données manquantes.

## **2. MESURE DES IMPACTS ECONOMIQUES AU NIVEAU LOCAL**

Dans le rapport de mars 2006, nous décrivions le contexte théorique général de la recherche et identifions les données nécessaires à l'accomplissement de la mission. Depuis, nous avons examiné l'optique revenus, réservant l'analyse des données « production » et « dépenses » à la suite de la recherche. Aujourd'hui, nous exposons les principaux résultats de nos collectes, analyses et traitements de données sur les revenus du travail et de transfert (sur quatre communes tests et pour l'année 2001). L'analyse des revenus du patrimoine a été engagée mais insuffisamment pour être abordée ici.

Un « working paper » était annoncé : nous avons jugé utile de le postposer, considérant qu'il ne pourra être produit que lorsque nous aurons aussi travaillé sur la collecte de données statistiques relatives à la production et aux dépenses. Nous envisageons de pouvoir également produire un second document consacré cette fois à la typologie des communes wallonnes sur base d'indicateurs socio-économiques et de flux d'emplois (cf. ci-dessous).

### **2.1 CALCUL DES REVENUS DU TRAVAIL**

Dans cette partie, nous avons tenté de répondre à cette question essentielle : quels sont les revenus du travail générés sur une commune, qui les « capte » et où se fournissent en revenus les habitants qui exercent une profession ailleurs que sur le territoire communal ?

Nous avons procédé en deux grandes étapes. D'abord, nous avons collecté les revenus du travail bruts déclarés auprès de l'ONSS et de l'INASTI. De ceux-ci, nous avons retranché les cotisations sociales et les impôts directs et rajouté la part du pécule de vacance non incluse dans les statistiques ONSS de manière à obtenir les revenus du travail totaux nets. Dans un deuxième temps, nous avons retracé au moyen du recensement la géographie de ces flux de revenus dans l'espace en s'attachant tant à l'analyse des flux entrants qu'à celle des flux sortants.

Lors de la collecte de statistiques proprement dite, c'est essentiellement auprès de l'ONSSAPL (ONSS des Administrations Provinciales et Locales) que les données sont lentes à obtenir. Dans l'attente de les recevoir, et puisque ces sommes ne représentent environ que 10 % des revenus salariés, nous avons estimé pouvoir dès à présent traduire les informations en tableaux dont nous tirons les premiers enseignements.

### **2.2 CALCUL DES REVENUS DE TRANSFERT**

Ici, nous avons cherché à répondre à la question essentielle suivante : de quelles manières, dans quelles proportions et dans quels laps de temps certaines perturbations économiques influencent-elles de manière significative les revenus dits « de transfert » accordés aux individus d'une localité constituant pour eux tout ou partie de leurs revenus ?

Nous avons analysé la notion de « revenus de transfert », constatant que, dans la littérature, ils incluent des montants provenant de différentes origines publiques et privées. Dans notre mission, nous estimons pouvoir nous limiter à la collecte des principaux revenus de transfert, à savoir les allocations ONEM et CPAS, les pensions et les allocations familiales.

Nous avons exposé pourquoi la quantification ne pose pas les mêmes problèmes méthodologiques et techniques que pour le calcul des revenus du travail. Nous avons chiffré les montants en jeu et le nombre de bénéficiaires, tout en attirant l'attention sur certains pièges à éviter dans les comptabilisations. Enfin, nous avons montré que ce sera principalement la maîtrise des données de revenus de transferts ONEM qui devra être possible et aisée pour la mise au point de notre outil de calcul d'impact. Les premiers éléments de méthodes de calcul que nous avons formulés dans des cas de fermeture ou de création d'entreprise ont été proposés à titre expérimental et devront bientôt être testés. La suite de la recherche permettra de sélectionner quelques cas où les calculs méritent utilement d'être faits dans un but d'aide à la décision en matière de développement territorial. A ce propos, nous avons formulé l'hypothèse que ce type de calcul pourrait peut-être aussi servir dans le cadre d'autres outils régionaux, par exemple les études socio-économiques fournies par les demandeurs d'implantations commerciales.

## **2.3 FORMULATION D'UNE TYPOLOGIE DES COMMUNES WALLONNES**

La recherche en cours vise notamment à apporter de nouveaux éclairages sur la situation des communes wallonnes en termes de flux économiques et de spatialisation des activités.

L'exercice ACP (analyse en composante principale) que nous avons réalisé, non prévu dans le cahier des charges initial mais validé lors de la réunion de juin, a cherché à caractériser des groupes de communes sur base d'indicateurs touchant à la fois aux personnes, aux activités qu'elles mènent et aux lieux où elles les exercent. Nous avons donc soumis à une ACP (pondérée par la population) les 18 indicateurs mentionnés par commune. Les scores des quatre premières composantes multipliés par la valeur propre de chaque composante de cette analyse ont servi de base à une analyse hiérarchique selon la méthode de Ward. Nous obtenons ainsi 8 types (deux ayant été regroupés) de communes différentes en Wallonie. La typologie a ensuite été traduite en carte.

## **3. IDENTIFICATION DES LOCALISATIONS OPTIMALES**

### **3.1 SCENARIOS POSSIBLES D'UNE STRATEGIE DE LOCALISATION**

Une première porte d'entrée dans la recherche a consisté en une réflexion théorique sur les différents scénarios possibles d'une stratégie de localisation des entreprises. Elle nous a tout d'abord permis de déterminer les grandes dimensions à considérer dans le choix de la stratégie à adopter (concentration de l'activité dans des parcs régionaux ou dispersion dans des parcs locaux, mixité ou séparation fonctionnelle, gestion parcimonieuse du sol ou grande disponibilité foncière). Par la suite, nous avons analysé les implications (avantages et inconvénients) de chacune de ces alternatives et essayé de les recadrer par rapport à la nature de l'activité. Enfin, ce volet a été complété par l'analyse des politiques menées en la matière dans cinq régions/Etats voisins sur la base de leur schéma ou plan stratégique de développement territorial.

### 3.2 ACTIVITES ECONOMIQUES D'INTERET LOCAL

La réflexion théorique a parallèlement porté sur l'identification des activités économiques d'intérêt local. Nous nous sommes penchés dans un premier temps sur l'échelle spatiale à laquelle s'organisent les flux au départ et à destination des entreprises pour chaque type d'activités. Cette démarche a permis de montrer que ces flux dépassent l'échelle locale pour quasi tous les secteurs d'activités (si l'on excepte le commerce de détail et les services aux particuliers). Ensuite, nous avons considéré le degré de concentration spatiale des secteurs d'activité et ainsi mis en évidence une série d'activités qui ont tendance à être dispersées dans l'espace à l'échelle communale.

Cette réflexion théorique devait initialement être complétée par l'identification des secteurs ayant un recrutement local, sur base des données relatives aux déplacements domicile-travail. Nous avons à cette fin passé commande à l'INS de données issues des recensements de 1991 et 2001 croisant la distance séparant lieu de domicile et lieu de travail avec le secteur d'activité. Etant donné que l'INS est en retard sur la production des résultats de l'Enquête Socio-Economique de 2001 et que notre demande requiert un travail informatique spécifique, nous n'avons toujours pas réceptionné les données commandées, ce qui a rendu impossible la réalisation de cette analyse à cette échéance.

### 3.3 MIXITE FONCTIONNELLE

Le dernier volet de la recherche porte sur l'identification des activités économiques qu'il est souhaitable de maintenir, voire de réintroduire, dans les tissus urbains dans une perspective de plus grande mixité. Suite au bilan bibliographique sur le concept de la mixité fonctionnelle, qui visait à en établir une définition et à en souligner les principaux avantages et limites, nous nous sommes intéressés à la compatibilité des activités économiques avec la fonction résidentielle. Nous avons examiné de nombreux documents abordant la question sous différents angles d'approche : la planification des zones mixtes en dehors du territoire wallon, les critères de compatibilité à considérer ainsi que les différentes classifications des activités utilisables dans cette optique. Nous avons clôturé cette partie théorique par la réalisation d'une typologie des activités selon leur caractère plus ou moins compatible avec un voisinage résidentiel, inspirée du zonage environnemental des Pays-Bas.

En vue de l'analyse statistique associée qui vise à caractériser les entreprises présentes dans les parcs d'activités au regard de leur compatibilité, deux bases de données ont été créées (l'une pour 2000-2001 et l'autre pour 2006). La première repose directement sur les travaux du Service des Etudes et de la Statistique tandis que, pour la seconde, nous avons pris contact avec les différentes intercommunales de développement économique afin de récolter les informations relatives aux entreprises présentes dans les parcs d'activités. En raison de la réception tardive de ces données et des multiples étapes nécessaires à la constitution de la base de données (encodage, ajout des codes NACE sur base de la Banque-Carrefour...), cette dernière n'a pas encore pu faire l'objet de l'analyse.

Le retard pris dans les traitements statistiques relatifs à l'aire de recrutement des activités et aux entreprises présentes dans les parcs d'activités est toutefois en partie compensé par la préparation de l'enquête à mener auprès des responsables communaux du service de l'environnement, destinée à évaluer le caractère plus ou moins compatible des différents types d'activités et à détecter les bonnes pratiques quant au fonctionnement de cette mixité activités économiques – résidence. De plus, afin de valoriser les résultats obtenus, deux *working papers* sont en préparation en vue du rapport intermédiaire de mars 2007, l'un consacré aux différentes stratégies de localisation possibles des activités économiques et l'autre portant sur la compatibilité des activités économiques avec un voisinage résidentiel.